

Commune de Mont-la-Ville

**REVISION DU
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL**

**ESPACE RESERVE AUX EAUX
(ERE)**

1 : 10'000

Approuvé par la Municipalité de Mont-la-Ville

le

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique à Mont-la-Ville

du au

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil Général de Mont-la-Ville

le

Le Président : La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent

Lausanne, le

La Cheffe du Département :

Entré en vigueur le

IMPACT – CONCEPT SA ENVIRONNEMENT GÉOLOGIE EAU ÉNERGIE	Annexe n° 1592-8	Date	Dessin	Visa
		25.05.2022	AD	VB
	Format 155x122.25 cm	08.08.2025	JE	VB

LEGENDE

- - - - - Périmètre du Plan d'affectation communal (PACom)
- Situation du lit du cours d'eau fournie par la DGE-EAU
- Correction du lit du cours d'eau sur la base du modèle numérique de terrain (MNT) et de l'orthophoto
- - - - - Espace réservé aux eaux théorique (EREth)
- Espace réservé aux eaux adapté (EREad)

